

Restauration de la Chapelle du Calvaire

Allocution de Daniel Senesael, député-bourgmestre

Bailleul, le 13 novembre 2016

Monsieur le Doyen,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualité,
Chers amis,

Merci de nous avoir rejoints en ce jour de la Saint-Brice, saint patron des juges, pour cette nouvelle inauguration de la Chapelle du Calvaire de Bailleul. Et c'est en référence à Paulo Coelho et je le cite « Rien n'arrive par hasard » que j'entamerai mon intervention. Celles et ceux qui étaient présents à l'eucharistie de l'armistice se souviendront que Monsieur le Doyen a fait référence en long et en large à Saint-Martin de Tours. Et aujourd'hui, c'est Saint-Brice que nous fêtons, Saint-Brice qui a succédé à Marti en tant qu'évêque et qui mourut en 444 en nous laissant ce dicton : « Tel jour Saint-Brice, tel jour Noël, tel premier janvier ». Ce sont donc plusieurs évènements cumulés que nous fêtons à l'occasion de la Saint-Brice. Et l'on peut affirmer sans crainte de ce tromper Monsieur le Doyen qu'à Estaimpuis, nous avons le secret du suivi du calendrier liturgique.

Mais vous le savez, le petit patrimoine populaire wallon, constitué entre autres par les arbres remarquables, les porches de ferme, les bornes-frontières et bien évidemment les chapelles est d'une grande richesse. Il constitue de ce point de vue une source d'étonnement et d'émerveillement mais porte également la mémoire de nos villages. Inutile dès lors de dire que les Estaimpusiens aiment leur patrimoine, le faire découvrir, le protéger, le sauvegarder et qu'ils en sont fiers.

C'est pourquoi, depuis que je suis entré en fonction, je me suis toujours attaché avec l'ensemble des échevins et conseillers communaux à faire de la restauration de ce patrimoine, véritable mémoire commune qui se veut créatrice de liens, une priorité.

Il en va évidemment de même de notre petit patrimoine religieux. C'est ainsi qu'à force de volonté et d'abnégation, nous avons dégagé les moyens nécessaires pour réaliser les travaux utiles à la restauration de la Chapelle Deprez à Saint-Léger, de la Chapelle Notre-Dame de la Délivrance à Estaimpuis, des Chapelles Notre-Dame du Buisson et Notre-Dame du Perpétuel Secours à Evregnies, de la Chapelle Bayard à Leers-Nord, de la Chapelle Rousseau à Estaimbourg, de la Chapelle du Calvaire à Néchin et que nous nous retrouvons en ce jour pour inaugurer la fin des travaux de rénovation de la Chapelle du Calvaire de Bailleul. Soit un montant avoisinant les 75.000 € que je suis parvenu à faire subsidier à 100 % par la Région wallonne.

Cette chapelle, qui fut construite en 1885 par la famille Delpanque-Cocheteux, constitue un repère physique et historique important dans le paysage bailleulois notamment car elle faisait office d'étape incontournable sur le chemin de la mémoire du retour des prisonniers de guerre. En effet, aussitôt la nouvelle du retour d'un prisonnier bailleulois connue, tous ceux qui étaient disponibles rejoignaient le calvaire pour l'accueillir dans l'émotion générale où se mêlaient larmes et rires. Ensuite, la communauté réunie se dirigeait vers le cimetière, se recueillait au pied du Monument aux Morts et sur les tombes familiales avant d'accompagner le prisonnier libéré jusqu'à son habitation ou celle de ses parents.

Restaurée une première fois en 2010 avec l'aide du Petit Patrimoine, elle fut littéralement pulvérisée le 30 janvier dernier par une automobiliste qui l'a percutée d'où la nécessité de la restaurer à nouveau.

A cet égard, qu'il me soit permis de remercier la firme Monuments Hainaut qui, grâce à son travail remarquable de reconstruction à l'identique et malgré quelques petits retards dans les finitions dus aux récentes intempéries, a permis à cette Chapelle de retrouver sa place. Si ses murs blanchis, sa toiture en ardoises, ses clochetons en pierre et sa croix dressés vers le ciel continueront de happer notre regard quand on emprunte la route vers Ramegnies-Chin, nous le devons également à la contribution rapide et efficace de la main d'œuvre communale sous la houlette de son échevin des travaux Christian Leclercq qu'il me plaît de remercier. Je tiens enfin à adresser des remerciements chaleureux à Monsieur le doyen Laurent Ruelle qui rehausse cette cérémonie de sa présence vivement appréciée et qui procèdera dans quelques instants à la bénédiction de la Chapelle.

Chers amis,

Comme l'a justement dit le Pape François lors de son homélie du 14 mars 2013 en la Chapelle Sixtine, « Quand on ne marche pas, on s'arrête ». Et loin de moi l'idée de cesser cette marche de préservation de notre petit patrimoine religieux. C'est pourquoi, nous poursuivons notre programme de restauration des chapelles avec la Chapelle Notre-Dame de la Consolation située rue de la Maison Rouge à Evregnies et dont les travaux sont en cours. Nul doute que nous aurons l'occasion de nous retrouver prochainement pour célébrer ensemble la fin de cette restauration. Toujours dans le cadre du patrimoine religieux, notons également qu'après les orgues des églises d'Estaimpuis, Néchin et Leers-Nord, l'orgue de l'église de Bailleul va lui aussi faire l'objet d'un lifting. Le marché pour réaliser cette opération sera lancé dès la fin de cette année.

En attendant la concrétisation de ces projets, je vous invite à partager ensemble le verre de la convivialité qui vous sera servi dans notre église paroissiale après la bénédiction. Mais en ce 13 novembre, qu'il me soit tout d'abord permis de rendre un hommage tout particulier aux victimes de l'attentat odieux de Paris perpétré voici un an jour pour jour. C'est Paul

Eluard que je souhaiterais citer à cette occasion : « Tu rêvais d'être libre et je te continue ». Nous n'aurons de cesse comme affirmé à nouveau ce dernier 11 novembre à nous battre pour cette liberté dans la paix que nous appelons tous de nos vœux. Merci pour votre attention.